

Sécurité et autorité de l'Etat



La mer est imprévisible,
Il convient donc d'être prudent.
Fernando Oliveira

Introduction

La fonction de sécurité et de l'autorité de l'Etat comprend les missions de sécurité maritime, la protection de toute forme de vie en mer, la surveillance et le contrôle maritime, l'action de l'Etat en mer, les interventions dans le cadre des états d'exception (urgence et siège) et dans le cadre de missions de protection civile.

Sécurité maritime et protection de la vie humaine en mer

Recherche et sauvetage maritime

Le Portugal a de engagements internationaux pour assurer la recherche et sauvetage (SAR) en mer dans sa zone de responsabilité qui est d'approximativement 5.792.740 Km², soit environ 63 fois le territoire national.

Pour assurer ces fonctions, la Marine garantie en permanence, un service public de recherche et de sauvetage maritime, SAR, qui compte avec la collaboration de l'Autorité nationale de la protection civile et de l'armée de l'air portugaise. En moyenne, environ 1.000 missions sont effectuées chaque année, qui se traduisent par le sauvetage d'environ 1.000 personnes. Le taux est supérieur 95%, clairement au-dessus du taux de référence généralement adopté, qui est 93%.

La Marine, grâce à 28 capitaineries éparpillées sur l'ensemble du territoire et soutenues par l'institut de secours aux naufragés, assure également le sauvetage en mer, l'assistance aux naufragés, l'assistance et le secours aux baigneurs, notamment pendant la saison balnéaire. Dans ce cadre, la marine effectue chaque année, des centaines d'opérations de sauvetage et de secours, qui se traduisent par le sauvetage de nombreuses vies humaines.



Bateau de sauvetage de l'Institut des Secours aux Naufragés de la Marine.



Action de sauvetage maritime par un hélicoptère d'une frégate portugaise.

Signalisation maritime

Quelques une des principales voies de trafique maritime mondiales passent dans les eaux sous juridiction portugaise. Il est donc vital d'assurer la signalisation maritime pour garantir la sécurité de la navigation. En conséquence, tout au long de la côte, la Marine assure la mise en oeuvre et la maintenance d'environ 50 phares, 500 petits phares et plus de 300 bouées et balises, qui avertissent les navires quand ils s'approchent de zones dangereuses. Ces moyens constituent un

atout précieux pour l' aide à la navigation. Cette mission de service public est effectuée par les autorités portuaires et par la Direction des Phares, qui exploite également un réseau de stations GPS Différentiel, pour améliorer la précision des positionnements dans les eaux portugaises.

Prévention et lutte contre la pollution de la mer

La prévention et la lutte contre la pollution de la mer est un impératif national, en raison des conséquences environnementales et économiques qu'un accident peut causer sur le tourisme, la pêche et les autres activités liées à la mer. Cet tâche est assurée par la marine qui dispose d'un service de lutte contre la pollution en mer par hydrocarbures, intégré dans la direction générale de l'autorité maritime. Chaque année, le service est appelé à répondre à environ 30 incidents ou accidents de pollution en mer. La réponse à ces accidents est planifiée et est mise en oeuvre dans le cadre du Plan Mer Propre.



Action de combat à la pollution.

Activités de répartition maritime e de registre patrimonial

Les capitaineries existent depuis 1804. En tant que départements maritimes, elles ont des compétences techniques et administratives qui leurs sont attribuées dans le cadre du registre des navires, dans l'enregistrement maritimes, dans le soutien aux pêcheurs, à la marine marchande et aux activités nautiques et sportives.



Sécurité et autorité de l'Etat

La surveillance, le contrôle et les missions de police

Le contrôle des espaces maritimes et la protection des ressources

Les océans sont une source importante d'aliments et de ressources minérales, nécessitant un effort important de contrôle afin d'empêcher l'exploitation illégale. Pour répondre à cette mission, la Marine maintient plusieurs unités navales en permanence à la mer. De plus, les capitaines des ports disposent de compétences légales et de décision pour faire face aux activités illicites survenant sur leur zone de responsabilités.

La marine effectue annuellement plus de 10 250 contrôles en mer sur des bateaux de pêche, dans les eaux sous souveraineté ou juridiction nationale, 1.200 contrôle à terre et 4.800 dans le cadre de la pêche sportive.

La Marine participe, en coopération avec la direction générale de la pêche et de l'agriculture, au contrôle de la pêche dans les eaux internationales, respectant ainsi les engagements pris avec l'agence européenne de contrôle des pêches (ACCP).



Action de contrôle de la pêche.

Répression de la criminalité en mer

La marine intervient aussi dans la lutte contre la criminalité en mer, notamment le trafic de stupéfiants, l'immigration, le terrorisme, le trafic d'armes et la piraterie. Dans les zones maritimes sous souveraineté ou juridiction nationales, le trafic de drogue et l'immigration illégale méritent une attention toute particulière et font l'objet d'une étroite collaboration entre la marine, la police judiciaire et le service des étrangers et des frontières.

Dans la lutte contre le trafic de drogue, tous les ans des actions, qui compte avec la participation de la marine, sont réalisées. Ces opérations se traduisent par la saisie de plusieurs tonnes de stupéfiants, essentiellement du haschisch et de la cocaïne. La marine emploie généralement dans ces opérations: des unités navales, des hélicoptères, des fusiliers du détachement d'actions spéciales (DAE) et du peloton d'abordage et des agents de la police maritime.



Agent de la police maritime en action de surveillance et de contrôle.

La lutte contre l'immigration clandestine se fait en coopération avec le service des étrangers et des frontières qui représente le Portugal au sein de l'agence de gestion et de contrôle des frontières extérieures de l'UE: FRONTEX. Dans ce cadre, la Marine a participé à plusieurs missions afin de détecter les flux d'immigration clandestine en provenance de la Méditerranée et d'Afrique du Nord. En outre, elle participe activement au projet de réseau européen de patrouilles, également sous l'égide de FRONTEX, qui est un réseau de patrouilles côtières permanentes pour la frontière maritime méridionale de l'UE, qui comprend la côte sud du Portugal continental et l'archipel de Madère.



Bateau de la Police Maritime.

Etat d'exception de protection civil

Etats d'exception

En 1986, les états d'exception ont été définis (état de siège et d'urgence) et les normes générales pour ces situations, pour lesquelles la Constitution prévoit l'engagement des forces armées à l'intérieur du territoire national, fixées.

La Marine est prête à engager toutes ses ressources si l'état d'exception était déclaré.

Protection civil

Dans le cadre de la protection civile et de réponse aux besoins primaires de la population, par exemple: les actions liées à la protection des biens et l'environnement, suite à des inondations, des actions de prévention contre les incendies dans les zones à risque ou le soutien à interdiction de zones destinées au ravitaillement en eau des aéronefs de lutte contre les incendies.

Outre ces activités plus courantes, la Marine a joué un rôle important dans le soutien à la population dans des accidents graves, comme ce fut le cas lors des tremblements de terre aux Açores, le 1er Janvier 1980 et le 9 Juillet 1998, et dans les opérations à la suite de l'effondrement du pont Hintze Ribeiro dans le nord du Portugal, le 4 Mars 2001.



Fusiliers en mission de soutien à la population pendant des crues.